

**AIDE A L'AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES :
PRIORITE DU QUINQUENNAT ?**

Alors qu'une large et forte mobilisation est annoncée ce jeudi autour de la question des retraites, un récent sondage montrait que la question de l'aide aux personnes âgées vulnérables constitue une préoccupation majeure et « plus qu'importante » pour 90% des français.

E. PHILIPPE avait lui-même déclaré que cette question serait un « marqueur social fort du quinquennat ».

L'AD-PA comprend donc les inquiétudes qui s'exprimeront ce jeudi car, au-delà de la réforme des retraites, il s'agit plus largement de la place accordée par notre société à l'ensemble des personnes âgées.

Or, pour ce qui concerne les plus vulnérables, deux ans après les mouvements de grève du secteur de l'aide aux personnes âgées, aucune mesure concrète n'est constatée et la loi Grand Age Autonomie promise par E. MACRON pour 2019 pourrait être reportée à 2020.

Il y a donc maintenant pour l'Etat urgence à agir. L'AD-PA continuera en ce sens à demander des mesures concrètes et ne se contentera pas d'intentions, reportées d'année en année.

Dans l'immédiat, avec l'ensemble des organisations syndicales, créer deux postes supplémentaires dans chaque établissement et service à domicile.

Puis, repenser le modèle de l'aide aux personnes âgées en créant les financements pérennes permettant d'investir dans de nouveaux services, métiers et emplois au bénéfice, notamment, des plus jeunes de nos concitoyens.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

 @AssociationADPA
 <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
 <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées